

SYNTHÈSE EXHAUSTIVE ET STRUCTURÉE DES ATELIERS

Conférence « Une Place pour Chaque Élève »

27 septembre 2025, Charleroi

Cette synthèse détaillée a pour objectif de restituer l'ensemble des réflexions, débats et recommandations issus des sept ateliers de la conférence de consensus. Elle vise à offrir une vision à la fois complète et nuancée des positions exprimées par les participants, qu'il s'agisse de convictions partagées ou non, de points de vigilance ou de propositions concrètes. La première version de ce document a été réalisée par une intelligence artificielle sur la base des résumés des 7 ateliers. Chaque responsable d'atelier a ensuite vérifié si des idées de son atelier avaient été oubliées ou mal interprétées. Le document produit par l'IA a ainsi été complété mais sa structure a été inchangée.

1. La mixité sociale scolaire : un impératif partagé

1.1. Un consensus fort et engagé

L'un des enseignements majeurs de cette journée est l'émergence d'un consensus clair et profond sur la nécessité de promouvoir la mixité sociale à l'école parmi les personnes présentes. Les sept ateliers ont exprimé, avec des nuances diverses mais une conviction commune, que la mixité n'est pas seulement souhaitable, mais qu'elle est devenue un impératif éducatif et démocratique. Plusieurs groupes, notamment les ateliers 1, 4 et 6, ont employé des termes forts, la qualifiant de « non-négociable » et d'« impérative ». L'atelier 4 est allé jusqu'à affirmer qu'« il faut arrêter de demander si c'est souhaitable, ça devrait être non-négociable », traduisant une forme d'urgence partagée par de nombreux participants. L'atelier 3 estime que l'objectif de mixité sociale devrait concerner aussi les crèches, pour profiter d'un âge où les enfants apprennent beaucoup de leurs pairs.

1.2. Les multiples visages d'une nécessité

Les arguments avancés en faveur de la mixité sociale sont à la fois nombreux et complémentaires, dessinant une vision holistique de ses bénéfices.

Sur le plan de la **justice sociale**, le constat est unanime : la Belgique francophone présente le système scolaire le plus inégalitaire de l'OCDE. La mixité est ainsi perçue comme le levier le plus puissant pour corriger cette injustice structurelle. Les ateliers 4 et 6 ont souligné avec force que, sans mixité, « toute une série d'écoles ne peuvent fonctionner correctement », privant ainsi une partie de la population de son droit fondamental à une éducation de qualité. L'atelier 3 a, quant à lui, évoqué la nécessité de « réparer l'ascenseur social », tout en reconnaissant que cette notion pouvait elle-même être contestée au nom d'une critique de l'idéologie méritocratique et du constat que les élites se montrent bien peu enclines à faire advenir un monde .

Sur le plan **pédagogique**, l'« effet de pairs » a été cité dans pas moins de cinq ateliers. Il apparaît comme un argument central : l'hétérogénéité des classes, loin de constituer un frein, représente une richesse qui profite à l'ensemble des élèves. L'atelier 7 a insisté sur la nécessité de développer des « pratiques innovantes permettant aux élèves de dépasser l'entre-soi », tandis que l'atelier 5 a noté de manière évocatrice que « la mixité entraîne positivement les élèves » et encourage des pratiques de construction collective des savoirs.

La dimension **citoyenne et sociale** a également été largement soulignée. Six ateliers ont mis en avant l'importance du « vivre-ensemble » et de la construction démocratique. Pour l'atelier 1, la mixité est un moyen concret « d'améliorer le vivre ensemble ». L'atelier 4 a, de son côté, mis en garde contre les risques de fragmentation sociale, estimant que la mixité scolaire « permet d'éviter la haine, la méconnaissance et l'incompréhension mutuelles ». Elle permettrait aussi de reconnaître l'apport culturel des milieux populaires ou étrangers. Mais l'objectif ne peut être d'apaiser ou nier les tensions dans un « vivre ensemble » mou : La mixité peut favoriser l'apprentissage de la conflictualité et de la recherche de consensus à travers une culture du débat favorisant l'intelligence collective.

Enfin, l'impact sur la **profession enseignante** a été abordé dans quatre ateliers. Ceux-ci ont pointé la souffrance professionnelle particulièrement aiguë dans les écoles dites « ghettos ». L'atelier 5 **estime que cette** réforme permettrait « d'améliorer les conditions de travail des enseignants et leur bien-être », tandis que l'atelier 4 a avancé que la mixité « va baisser la pression sur le système, et le stabiliser », en réduisant notamment le turnover important dans certains établissements. Quant à l'atelier 3, il argue que la mixité sociale amènerait les enseignants à innover.

L'atelier 3 a également pointé les **conséquences économiques positives** en réduisant le budget « encadrement différencié ».

Enfin, le même atelier souligne que la présence dans chaque école de parents de milieux favorisés, plus à l'aise avec l'institution, pourrait être un **aiguillon pour l'amélioration de la qualité** des infrastructures et des enseignements

1.3. Les réserves et les craintes : une réalité à prendre en compte

Malgré ce large consensus, les participants n'ont pas occulté les résistances et les craintes que suscite la mixité sociale.

La **crainte d'une baisse de niveau** est, de loin, le frein psychologique le plus fréquemment cité. Six ateliers en ont fait mention, la désignant comme l'obstacle principal à l'acceptation sociale d'une telle réforme. L'atelier 4 a identifié cette peur comme « la plus grande peur des parents, élèves, enseignants ». L'atelier 6 a, quant à lui, observé que dans les faits, « certaines écoles plus favorisées mettent de côté, voire excluent, certains élèves plus faibles », une pratique qui révèle la persistance de ce préjugé (démenti par nombre d'études scientifiques).

D'autres réserves, plus nuancées, ont également été exprimées. Plusieurs ateliers, dont les ateliers 3, 4 et 6, ont pointé le **risque d'une ségrégation intra-école**, c'est-à-dire la reconstitution de inégalités à l'intérieur même des établissements, par le biais de classes de niveau ou de regroupements informels.¶

-La **préparation insuffisante des enseignants** à gérer une grande hétérogénéité a été soulevée dans les ateliers 1, 3, 6 et 7. Enfin, l'atelier 6 a soulevé une question provocante, en s'interrogeant sur le risque de « pacification » des tensions sociales : une école mixte ne risquerait-elle pas d'étouffer la révolte légitime des classes opprimées en les mêlant à celles des « oppresseurs » ?

2. La proposition du collectif : une réforme nécessaire et pertinente

2.1. Un soutien majoritaire et argumenté

La proposition portée par le collectif « Une place pour chaque élève » a reçu un accueil extrêmement favorable de la part de l'ensemble des ateliers. Ceux-ci ont reconnu le caractère à la fois nécessaire et pertinent de cette réforme structurelle. L'atelier 2 a ainsi qualifié l'initiative

de « bonne initiative à l'unanimité », tandis que l'atelier 6, dans un élan de réalisme, a rappelé que « l'initiative n'a pas pour mission de résoudre tous les problèmes de notre système éducatif », mais qu'elle en attaquait un point nodal, car notre système est l'un des plus inefficace et inégalitaire. En outre, de nombreuses études et recherches ont démontré que cette régulation fonctionnait.

2.2. Les raisons d'un large assentiment

Plusieurs éléments expliquent ce soutien massif. En premier lieu, l'**approche systémique** de la proposition a été saluée. Plutôt que de se contenter de régulations partielles et souvent complexes, elle s'attaque à la racine du problème : le mécanisme même du « marché scolaire », source de concurrence et d'anxiété pour les familles. Ensuite, la **faisabilité technique** de la réforme a été jugée crédible, notamment grâce à l'existence d'algorithmes déjà testés, en particulier dans le contexte bruxellois. Enfin, la **démarche progressive** préconisée – commencer par les inscriptions dans le fondamental – a été perçue comme une stratégie judicieuse pour un changement en profondeur et durable.

2.3. Une nécessaire contextualisation

Si la proposition est perçue comme une avancée majeure, les participants ont tenu à la replacer dans un contexte plus large. Elle est unanimement considérée comme une **condition nécessaire, mais non suffisante**. Sa réussite est indissociable d'autres réformes portant sur la pédagogie, le financement des écoles ou la formation des enseignants. Elle s'inscrit ainsi dans une vision plus globale de la transformation de l'école.

3. Pour une réforme aboutie : recommandations et pistes d'amélioration¶

3.1. Affiner l'outil : l'algorithme au service de l'équité

Les participants ont formulé de nombreuses recommandations pour perfectionner le dispositif proposé, en commençant par le cœur du système : l'algorithme d'affectation.

L'atelier 3 pose la question de savoir si l'algorithme doit **affecter l'élève à un établissement ou à une classe**.

Cet atelier estime également qu'il faut **éviter de multiplier les types de préférence** que les parents pourraient formuler, ces préférences pouvant s'exprimer au moment où les parents refusent la proposition d'affectation.

Plusieurs ateliers, dont les ateliers 2, 4 et 7, ont plaidé pour une meilleure prise en compte des **aménagement raisonnables** afin de répondre aux besoins des élèves à besoins spécifiques et/ou de mieux les répartir. Les ateliers 3 et 6 ont suggéré d'intégrer des critères supplémentaires, tels que le **lieu de travail des parents** (pour certains d'entre eux, il est plus pratique d'avoir une école proche de leur travail), les enfants ayant un **double domicile** ou la qualité de l'**accessibilité par les transports en commun**, pour mieux coller aux réalités des familles. L'atelier 3 a même soulevé la question de la **mixité de genre**, pour éviter que certaines écoles ne deviennent non-mixtes de facto. Enfin, la nécessité d'**éviter la concentration des élèves primo-arrivants** dans un petit nombre d'établissements a été évoquée dans les ateliers 1 et 5.

3.2. Garantir l'équité : des conditions matérielles et humaines Certains de ces critères pourraient n'être pris en compte que lorsque la 1re proposition est refusée par les parents.

Au-delà de l'algorithme, c'est tout l'écosystème scolaire qui doit être repensé pour garantir une réelle équité.

Cinq ateliers ont insisté sur la nécessité d'une **réelle gratuité scolaire**, considérée comme un préalable indispensable pour éviter les contournements du système par le biais de frais déguisés. L'atelier 4 a résumé cette exigence par la formule : « réelle gratuité scolaire partout ».

La situation des **publics vulnérables** a également retenu l'attention. Les ateliers 3 et 5 ont préconisé des procédures spécifiques pour les familles sans-papiers ou nomades, tandis que les ateliers 3, 4 et 7 ont longuement débattu de la place de l'**enseignement spécialisé** et des modalités concrètes de l'inclusion. Pour assurer une information équitable, l'atelier 5 a suggéré de fournir des documents dans **plusieurs langues**.

3.3. Repenser la structure : une nouvelle architecture scolaire

Une recommandation forte, portée par cinq ateliers (1, 2, 3, 4 et 7), concerne la **scission du secondaire**. Il s'agirait de distinguer clairement, et idéalement dans des établissements séparés, le tronc commun des filières d'orientation. L'atelier 7 a plaidé pour « scinder physiquement les établissements secondaires », estimant que cette dissociation est essentielle pour dissocier l'affectation dans le secondaire inférieur du projet ultérieur de l'élève.

La **question des réseaux** a également été identifiée comme un frein majeur par trois ateliers (2, 4 et 5). L'atelier 5 a estimé qu'une « fusion des réseaux » était souhaitable, « car il y a des discriminations entre les réseaux » qui entravent une politique cohérente de mixité. L'atelier 4 a posé la question de la situation spécifique des écoles de la FELSI qui dépendent d'un apport financier des parents. Comment les intégrer dans la proposition ?

L'atelier 4 a aussi mis le doigt sur un des points les plus difficiles de la proposition : elle fait fi du désir des parents de voir leurs enfants évoluer dans une approche pédagogique particulière, et, plus largement, efface toute différenciation entre écoles. La question si cela est une évolution souhaitable ou non n'a pas pu être tranchée dans le groupe, mais il y avait un consensus sur le fait que cette question est un point d'achoppement majeur pour beaucoup.

3.4. Améliorer la procédure : transparence, accompagnement et évaluation

La confiance des parents et des acteurs scolaires passera par une **transparence radicale**. Pas moins de six ateliers ont exigé que le fonctionnement de l'algorithme soit entièrement explicité et accessible. L'atelier 7 a insisté sur la nécessité d'une « transparence et [d'une] médiatisation de l'algorithme » pour qu'il soit bien compris de tous.

Pour humaniser le processus, trois ateliers (3, 6 et 7) ont suggéré d'accorder aux parents le **droit de visiter l'école** qui leur est proposée avant de prendre une décision. Il importe aussi, selon l'atelier 3, de rendre la procédure compréhensible par tous, d'éviter le « tout numérique » et d'informer chacun du droit de refuser l'offre.

Enfin, la mise en place d'une **évaluation permanente** du système a été préconisée. L'atelier 3 a proposé une idée novatrice : **interroger les élèves eux-mêmes** et recueillir systématiquement les **raisons des refus** des parents, non pas pour hiérarchiser leurs demandes alternatives, mais pour améliorer en continu la pertinence des propositions et la communication.

3.5. Investir dans les infrastructures : un prérequis matériel

Enfin, la problématique des **infrastructures scolaires** n'a pas été éludée. Les ateliers 3 et 4 ont pointé les différences de qualité parfois abyssales entre les bâtiments, ce qui constitue un frein évident à l'acceptabilité. L'atelier 3 a soulevé la question cruciale : faut-il attendre que ce problème soit résolu avant de mettre en œuvre la réforme ? La tendance qui s'est dégagée est négative : il ne faut pas retarder la mixité sociale en attendant une hypothétique harmonisation parfaite des conditions matérielles.

4. Le défi de l'acceptabilité sociale : stratégies et leviers

L'atelier 3 estime que l'acceptabilité ne peut être acquise sans **écouter en amont les points de vue des acteurs**, et notamment celui des milieux populaires (on ne peut présumer d'office qu'ils adhèreraient au projet).

4.1. Une communication ciblée et rassurante

Le succès de la réforme dépendra en grande partie de sa capacité à emporter l'adhésion des différents publics.

La **classe moyenne** a été identifiée par les ateliers 3, 4 et 6 comme le public le plus réticent et donc prioritaire. Les **enseignants**, quant à eux, sont perçus comme des acteurs clés du changement, qu'il convient d'associer étroitement à la démarche. Enfin, les **parents défavorisés**, souvent exclus des débats sur l'école, doivent faire l'objet d'une attention particulière, comme l'ont souligné les ateliers 4 et 6.

Les stratégies de communication doivent reposer sur plusieurs piliers. La **transparence** sur les mécanismes de la réforme est une exigence absolue, partagée par six ateliers. La **vulgarisation** des bénéfices de la mixité, à destination de tous les publics, est également essentielle, comme l'ont noté les ateliers 3, 4 et 5. Il importe également de s'appuyer sur des **preuves scientifiques** et des **comparaisons internationales** pour étayer le discours, une recommandation portée par les ateliers 3 et 6. Enfin, l'atelier 3 a mis en garde contre une annonce purement médiatique, privilégiant plutôt l'utilisation de **canaux directs** (écoles, syndicats, associations de parents).

4.2. Des arguments solides et diversifiés

Pour convaincre, il faut disposer d'une palette d'arguments solides.

Il s'agit de démontrer, preuves à l'appui, l'**absence de baisse de niveau** pour les élèves les plus performants, un argument avancé dans six ateliers. Il faut également mettre en avant les **bénéfices pour tous les élèves**, y compris les plus favorisés, comme l'ont souligné cinq ateliers.

Les arguments **économiques** peuvent également jouer un rôle important. Les ateliers 3 et 6 ont insisté sur l'**optimisation des moyens** et les **économies** potentielles permises par une meilleure planification et une utilisation optimisée des bâtiments scolaires.

Enfin, les arguments **professionnels**, centrés sur l'**amélioration des conditions de travail des enseignants** et la **stabilisation des équipes** pédagogiques, peuvent trouver un écho favorable auprès du corps enseignant, comme l'ont relevé les ateliers 1, 5 et 7. L'atelier 4 a indiqué le besoin de « montrer qu'elle [la proposition] donne de la dignité sociale au métier. »

4.3. Une mise en œuvre progressive et accompagnée

L'implémentation de la réforme doit elle-même être soigneusement réfléchie.

La **progressivité** est une clé du succès. Cinq ateliers ont préconisé de **commencer par le fondamental** (maternelle et primaire), là où les habitudes sont moins ancrées et où l'impact sur le long terme est le plus fort. L'atelier 7 a, quant à lui, suggéré une logique **d'expérimentation** préalable à une généralisation.

L'**accompagnement** des acteurs est tout aussi crucial. La **formation des enseignants** à la gestion de classes hétérogènes a été plébiscitée par six ateliers. Un **soutien spécifique aux**

directions d'école a également été évoqué par l'atelier 7, ces dernières étant en première ligne pour gérer les changements et les éventuelles tensions.

5. Les conditions d'une mixité réussie : au-delà de l'inscription

La mixité à l'école portera d'autant plus ses fruits que la mixité sociale sera un projet sociétal à mettre en œuvre dans de nombreux autres secteurs de la vie sociale, souligne l'atelier 3.

5.1. Une transformation pédagogique en profondeur

Pour que la mixité ne soit pas qu'un simple brassage démographique mais une véritable richesse éducative, une transformation pédagogique d'envergure est indispensable.

La **formation des enseignants**, tant initiale que continue, est au cœur de cet enjeu. Les sept ateliers ont insisté sur cette nécessité. L'atelier 1 a ainsi appelé à « revoir les croyances et préjugés des enseignants », tandis que l'atelier 7 a plaidé pour les « former à des pratiques innovantes ».

Les **pratiques pédagogiques** elles-mêmes doivent évoluer. Les ateliers 5 et 7 ont mis en avant l'intérêt des **pédagogies différenciées et coopératives** pour tirer parti de l'hétérogénéité. Il faut également lutter activement contre la **ségrégation interne**, c'est-à-dire la reconstitution de inégalités au sein de l'école, comme l'ont souligné les ateliers 3 et 4. Enfin, une **révision des contenus enseignés et des méthodes d'évaluation** est nécessaire pour les rendre plus inclusifs et mieux adaptés à un public diversifié, une recommandation portée par les ateliers 1 et 5. L'enseignement, estime-t-on dans l'atelier 3, ne doit plus être centré sur l'évaluation mais sur le bien-être, la joie et le savoir vivre ensemble.

5.2. Des investissements ciblés et durables

Cette transformation a un coût, qui doit être assumé.

Les **investissements financiers** doivent être à la hauteur des ambitions. Les ateliers 1 et 5 ont plaidé pour un **financement suffisant** des écoles. L'atelier 3 a suggéré un mécanisme vertueux : **réinvestir les économies** réalisées grâce à la rationalisation du système (fermeture de classes peu peuplées, etc.) dans l'amélioration du service éducatif. Enfin, la **gratuité réelle** de l'enseignement reste un objectif prioritaire, mentionné par six ateliers.

Les investissements **structurels** sont tout aussi importants. L'atelier 5 a ainsi évoqué la nécessité de **revoir les rythmes journaliers**, tandis que les ateliers 3 et 4 ont insisté sur l'**amélioration des infrastructures** pour harmoniser les conditions d'apprentissage : il importe que les établissements soient bien plus semblables qu'aujourd'hui en termes d'infrastructures, d'encadrement et de frais scolaires.

5.3. Une gouvernance renouvelée et participative

Enfin, la réussite de la réforme passe par une évolution des modes de gouvernance et d'évaluation.

Le **pilotage** du système doit inspirer confiance. Les ateliers 1 et 6 ont ainsi plaidé pour la création d'un **organisme indépendant et apolitique** chargé de superviser le processus d'affectation. Une **évaluation continue** des effets de la réforme est également essentielle, comme l'ont souligné les ateliers 1 et 3. Cette évaluation ne doit pas se limiter aux seuls résultats académiques, mais doit intégrer des indicateurs portant sur le **bien-être** des élèves et le **vivre-ensemble**.

La **participation** de tous les acteurs est une condition du succès. L'atelier 5 a notamment insisté sur l'**implication des élèves** eux-mêmes dans la vie de l'école. Plus largement, un **dialogue permanent** avec l'ensemble de la communauté éducative a été préconisé par six ateliers.

Conclusion générale

Les travaux des sept ateliers de la conférence font émerger une vision cohérente et déterminée parmi les participants présents.

Premièrement, la **nécessité impérieuse** de promouvoir la mixité sociale scolaire fait l'objet d'un consensus large et profond, fondé sur des arguments à la fois éthiques, pédagogiques et sociaux.

Deuxièmement, la **proposition portée par le collectif** est massivement perçue comme le **levier essentiel** pour initier cette transformation, en s'attaquant de manière structurelle aux mécanismes qui génèrent et entretiennent la ségrégation scolaire.

Troisièmement, les participants font preuve d'une **conscience aiguë des défis** liés à l'acceptabilité sociale de la réforme et ont formulé des pistes concrètes et détaillées pour les relever.

Quatrièmement, une **exigence forte** se dégage quant à la nécessité d'un **accompagnement pédagogique et structurel** de grande ampleur, car la mixité des inscriptions n'est qu'une première étape vers une école réellement transformée.

Cinquièmement, c'est bien une **vision à long terme** qui anime les réflexions, celle d'une école qui ne se contente pas de reproduire la société, mais qui contribue activement à la rendre plus juste, plus mixte et plus démocratique.